



COMPTE RENDU du CSE extra du 24 avril 2019

Mercredi 24 avril, le Comité Social et Économique a été réuni avec pour ordre du jour l'information/consultation du CSE sur le bilan social 2018 du site Renault Trucks de Blainville sur Orne. Le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation sociale de l'établissement sur les trois dernières années. Il se décompose en plusieurs pavés, dont voici les principales informations.

L'emploi :

Les effectifs inscrits au 31/12/2018 étaient de 1621 salariés, soit 20 de plus qu'en 2017 et 1489 salariés dits permanents. Pour les salariés en contrat à durée déterminée, ils étaient 35 au 31/12/2019 ce qui est stable par rapport à l'année dernière. Cela donne en effectif moyen mensuel de 1596 personnes hors intérimaires. Concernant la répartition des effectifs par sexe et inscrits au 31/12/2018, elle se décrit comme suit : pour les ouvriers, il y a 183 femmes pour 919 hommes, pour la catégorie ATAM 69 femmes pour 335 hommes et pour les cadres 22 femmes pour 93 hommes. La pyramide des âges démontre un pic important de la population situé dans la tranche d'âge 30/44 ans sur le site.

Pour **Sud Solidaires** il y a une légère amélioration, mais il reste encore des efforts à faire sur l'embauche des femmes dans toutes les catégories. Au niveau de la pyramide des âges, il y a un gros effort à faire par l'entreprise sur l'embauche des moins de 30 ans, il est même déjà presque trop tard pour éviter une vague de départ à la retraite qui ne pourrait pas être compensée et créer des difficultés pour l'avenir.

Rémunération et charges :

La direction a présenté son bilan pour la rémunération moyenne annuelle des salariés du niveau II (positions 4 à 7), elle se situe à 29 327 euros pour les hommes et à 27 750 euros pour les femmes en 2018. Pour les salariés du niveau III (positions 8 à 10), elle se situe en moyenne à 36 361 euros pour les hommes et à 32 115 euros pour les femmes. Pour les salariés du niveau IV (positions 11 à 13), elle se situe à 41 249 euros pour les hommes et à 37 313 euros pour les femmes. Pour les salariés du niveau V (positions 14 à 17) elle se situe à 47 105 euros pour les hommes et à 42 060 euros pour les femmes. Enfin, pour la catégorie cadre elle se situe à 74 109 euros pour les hommes et à 55 311 euros pour les femmes.

Pour **Sud Solidaires**, l'écart entre la rémunération des hommes et des femmes est inacceptable et ce que l'on peut remarquer c'est que plus on monte de catégorie, plus la situation se dégrade. Le DRH a bien tenté de minimiser la situation en sortant son propre tableau, mais les chiffres parlent d'eux même.

Conditions d'hygiène et de sécurité :



Selon les chiffres de la direction depuis ces 2 dernières années le taux de fréquence et de gravité des accidents du travail a explosé avec 7 points contre 3,15 en 2016. Cette tendance perdure et la direction n'a pas trouvé mieux que de réduire les moyens des représentants du personnel en charge de la sécurité et des conditions de travail, **Sud Solidaires** met en garde la direction et demande que tous les moyens soient mis en œuvre pour faire baisser le nombre d'accidents, malheureusement le début d'année 2019 est mal engagé.

Formation :

Pour **Sud Solidaires**, la direction ne met pas les moyens nécessaires afin d'assurer les formations qualifiantes des salariés notamment pour la catégorie ouvrière. Pour cette catégorie les seules formations possibles sont les renouvellements de CACES pour les caristes ou des formations pour maintenir le niveau et non pas pour faire évoluer les salariés ce qui est très regrettable. Le budget consacré à la formation est en léger retrait par rapport à l'année dernière avec 1 906 344 euros, là aussi il est regrettable de ne pas voir une augmentation significative de celui-ci et permettre à tous d'accéder à l'anglais ou d'autres formations qualifiantes.

Sortie famille, stop à la « connerie » :

Dans les ateliers les mensonges ne manquent pas, en mettant la faute sur le dos de **Sud Solidaires** pour essayer de justifier le refus de près de 50% de familles, il y a donc quelques vérités à dire.

- La sortie famille à toujours était positionnée au printemps ou en été (afin de disposer d'une météo la plus favorable possible), sauf une année pour pouvoir proposer la parade de Noël à Disney.
- Le nombre de famille qui s'inscrit à la sortie n'est jamais connu à l'avance et à **Sud Solidaires** nous avons toujours fait le choix pour cette sortie d'autoriser un dépassement de budget en mettant plus de 10 bus par week-end et ceci pour permettre à un maximum de famille de pouvoir en profiter. En sachant que pour certains, cette sortie familiale est la seule qu'ils puissent faire tous ensemble.
- Le tarif initial décidé en commission était de 25 euros pour les adultes et 20 euros pour les enfants avec un accès aux deux parcs, mais il n'était pas possible d'avoir les deux week-end au même prix avec l'accès aux deux parcs, donc le choix de mettre les deux week-end avec l'entrée sur un seul parc a conduit à descendre le tarif de 5 euros par participant soit le même prix que pour la sortie à Astérix.

Sud Solidaires rappelle que notre priorité était de faire une sortie accessible à tous et particulièrement pour les familles ayant un faible budget pour les loisirs.

Pour **Sud Solidaires**, la nouvelle équipe gérant les activités « sans **Sud Solidaires** », dont ceux qui ont fait le choix de refuser des familles à la sortie Disney, doivent assumer leur décision et non rejeter la faute sur notre organisation syndicale. Quand nous assumions la gestion du CE, nous n'avons jamais accusé une organisation syndicale ou membre de commission lors des aléas et n'en déplaise à certain c'est vérifiable.

1^{er} mai, Manifestation à CAEN à 10h30 Place St Pierre

**Suivie à partir de 13h d'un après-midi festif au squat du Marais
(Barbecue, jeux-kermesse, pièce de théâtre, projection de « J'veux du soleil », etc...)**

Le 1^{er} mai est une journée de lutte internationale pour la justice sociale et de solidarité, c'est un symbole toujours vivant. Cette journée n'est pas « la fête du Travail ». Ce n'est pas « juste un jour chômé ». Car il s'inscrit dans une histoire sociale : le 1^{er} mai 1886, les travailleuses et travailleurs de Chicago et de tous les États-Unis se levaient pour réclamer plus de justice sociale, un temps de travail réduit, des conditions de travail décentes, bref une vie digne d'être vécue. La police leur répondait par les armes, tuant plusieurs dizaines de manifestants.